

## **CONSENTEMENT À LA DIVULGATION ET À L'ÉCHANGE DE DONNÉES PERSONNELLES**

Dans le cadre de la Loi sur la protection des renseignements personnelles, **il est obligatoire** de la part d'un club de judo d'obtenir le consentement de ses membres pour faire leur inscription dans Trackie (site web pour l'enregistrement à Judo Québec et Judo Canada) car en procédant à l'enregistrement des membres les informations suivantes sont demandées :

- nom
- prénom
- genre
- date de naissance
- adresse civique
- courriel
- numéro de téléphone.

Ces informations serviront à m'identifier auprès des fédérations, et elles pourront communiquer avec moi, si nécessaire, pour toutes activités de judo auxquelles je suis inscrit(e) et pour tout aspect sécuritaire me concernant. Seuls certains employés de ces fédérations auront accès à mes informations et ils ne pourront les divulguer à d'autres organismes sans mon consentement.

En tout temps, je pourrai retirer mon consentement à la divulgation et à l'échange d'informations.